FORMULAIRE DE DEMANDE D’AIDE

ACQUISITION D’UN VÉLO CARGO OU D’UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

ASSOCIATION

# PrÉambule

Au titre de sa compétence en matière de préservation de la qualité de l’air, la communauté urbaine du Grand Reims accompagne les associations à but non lucratif, pour le remplacement d’un véhicule non classé à CRIT’AIR 3, avec mise au rebut, par l’acquisition d’un vélo cargo ou vélo à assistance électrique.

# AVANT DE COMMENCER

Renseignez-vous sur le montant et les conditions à remplir pour bénéficier de l’aide en téléchargeant le règlement de l’opération : [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

Pièce justificative pour l’identité du bénéficiaire :

* Relevé d’identité bancaire ;
* Le bilan moral et financier de la dernière assemblée générale ;
* Les statuts de l’association ;
* L’avis d’inscription au répertoire SIREN ;
* Une déclaration indiquant les aides de l’État éventuellement perçues sur l’achat du véhicule.

Pièces justificatives pour l’acquisition du véhicule

* devis du vélo

# 1. IdentitÉ du bÉnÉficiaire

|  |
| --- |
| N° SIREN :Cliquez ici pour taper du texte.  Date de création de l’association : Cliquez ici pour taper du texte. |

|  |
| --- |
| Adresse: Cliquez ici pour taper du texte.Code postal : Cliquez ici pour taper du texte.Commune :Cliquez ici pour taper du texte.Téléphone :Cliquez ici pour taper du texte. Téléphone portable : Cliquez ici pour taper du texte.N° de télécopie : Cliquez ici pour taper du texte. Courriel : Cliquez ici pour taper du texte. |

|  |
| --- |
| Nom de l’association: Cliquez ici pour taper du texte.CIVILITÉ : (le cas échéant)  Madame  MonsieurNom du représentant légal : Cliquez ici pour taper du texte.Prénom du représentant légal : Cliquez ici pour taper du texte. |

# 2. Informations sur LE VÉHICULE REMPLACÉ MIS AU REBUT

**Motorisation :**

[ ] Diesel ¨ [ ] Essence ¨[ ]  Autre : ……………………………..

**Type de véhicule :**

[ ]  Véhicule léger ou véhicule utilitaire léger dont le PTAC **≤** 2.5T

[ ]  Véhicule utilitaire léger dont le 2,5T < PTAC <3,5T

[ ]  Poids lourds (PTAC < 7T)

[ ]  Poids (PTAC > 7T) et autocar

**Date de 1re immatriculation du véhicule :** ……………………………..

**N° de vignette Crit’Air du véhicule :**

[ ]  Non classé ¨ [ ]  Crit’Air 5 ¨ [ ]  Crit’Air 4 ¨ [ ]  Crit’Air 3

**Mise à la casse dans un centre de destruction agréé** : [ ]  oui [ ]  non

# 3. DESCRIPTION DU VÉHICULE de SUBSTITUTION ACQUIS

[ ]  Vélo cargo triporteur

[ ]  Vélo à assistance électrique

|  |  |
| --- | --- |
| **INVESTISSEMENT** | **COUTS HT** |
| Coût du véhicule de substitution acquis |  |

# 4. Attestattion SUR L’HONNEUR

Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance du règlement d’octroi et d’en respecter les conditions.

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s’engage à fournir au Grand Reims toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Le demandeur doit respecter l’intensité maximale du cumul des aides.

Le demandeur certifie que le véhicule remplacé  :

* n’est pas gagé ;
* n’est par endommagé au sens des dispositions des articles L. 327-1 à L. 327-6 du code de la route ;
* fait l'objet d'un contrat d'assurance en cours de validité à la date de sa remise pour destruction ou à la date de facturation du véhicule acquis ou loué.

Le demandeur certifie remettre son ancien véhicule pour destruction dans les trois mois précédant ou les trois mois suivant la date de facturation du véhicule acquis, à un centre de traitement des véhicules hors d’usage agréé mentionné au 3° de l’article R.543-155 du code de l’environnement ou par des installations autorisées conformément aux dispositions de l’article R.543-161 du même code ; qui délivre à son propriétaire un certificat de destruction du véhicule conformément aux dispositions de l’article R322-9 du code de la route.

Le demandeur s’engage à ne pas céder ou sous-louer le véhicule aidé dans les 2 ans suivant son acquisition.

Le demandeur s’engage à restituer montant de la subvention dans les trois mois suivant la cession du véhicule en cas de non-respect des conditions précitées.

Le demandeur s’engage au maintien de la publicité sur deux ans.

Fait à ............................................................................... le ........................................................

Nom et qualité du signataire : ....................................................................................................

Signature :